

UNIVERSITÉ DE TOURS

CAHIERS D'HISTOIRE CULTURELLE

Numéro 12 / 2003

**LECTURE, LIVRES ET
LECTEURS DU
XVIII^e SIÈCLE**

Actes publiés sous la direction
de Jean M. GOULEMOT

U.F.R. DE LETTRES

CAHIERS D'HISTOIRE CULTURELLE

Publiés par le Groupe de recherches
Histoire des Représentations (EA 2115)

Comité de rédaction

Jean M. Goulemot, Jean-Jacques Tatin-Gourier, Didier Masseur

ISSN : 1281-6019
ISBN : 2-86906-173-0
© Université François Rabelais - Tours
Imprimerie de l'Université de Tours
Mai 2003 - Tiré en 200 exemplaires

CAHIERS D'HISTOIRE CULTURELLE

Publiés par le Groupe de recherches
Histoire des Représentations

Numéro 12 / 2003

LECTURE, LIVRES ET LECTEURS DU XVIII^e SIÈCLE

Sommaire

Préface.....	3
Jean M. GOULEMOT — Questions et propositions sur l'histoire du livre et de la lecture.....	9
Benoît MELANÇON — Les <i>Anecdotes littéraires</i> : lecteurs anonymes, de 1760 à aujourd'hui.....	19
Lydia VAZQUEZ — La lecture au féminin de l'Espagne éclairée : Données pour la constitution d'un imaginaire	41
Haisoo CHUNG — Lecture de Sade, prisonnier à Vincennes et à la Bastille (1779-1789).....	57
Henri DREI — L'Écriture labyrinthique de Montesquieu : la captation du lecteur.....	89
Jean-Christophe ABRAMOVICI — <i>Les Cent Vingt Journées de Sodome</i> : Lecture et isolisme.....	95
Didier MASSEAU — Le roman sentimental de la deuxième moitié du XVIII ^e siècle. Stratégies narratives et pratiques de lecture	105
Jean-Jacques TATIN-GOURIER — Imaginaires de la lecture et de l'écrivain dans les <i>Dialogues</i> de Jean-Jacques Rousseau (1772) ou Rousseau lecteur de Jean-Jacques.....	115
Patrick BRASART — Le discours parlementaire et son public sous la Révolution française (1789-1794)	123
Bronislaw BACZKO — Fictions historiques et conjonctures utopiques.....	135
Tatiana CRIVELLI — Lectures méconnues : le roman italien du XVIII ^e siècle	145

LES ANNECDOTES LITTÉRAIRES : LECTEURS ANONYMES, DE 1760 À AUJOURD'HUI

En décembre 1993, la librairie Henri-Julien de Montréal proposait, dans son deuxième catalogue (numéro 85), "Six volumes manuscrits à l'encre rouge et noire calligraphiés en 1760 et totalisant 1354 pages" sous le titre *les Anecdotes littéraires*. Achetés quelques mois plus tard par l'Université de Montréal, ces volumes sans signature sont aujourd'hui déposés au Service des livres rares et collections spéciales de cette université sous la cote Livres rares (CS/MAB/PN/6480/A55/1760).

Ce collage de textes hétéroclites a demandé un travail considérable à celui qui l'a conçu, si tant est qu'il s'agisse d'une seule personne ; c'est ce que révélera sa description, tant sur le plan matériel que du contenu. Par ailleurs, il pose nombre de problèmes d'interprétation à l'historien de la lecture. Quelle image de son "auteur" et de ses techniques de collecte dessine-t-il ? Quelle conception de la littérature peut-on y lire en filigrane ? A quel lecteur est-il destiné ? Comment a-t-il traversé les siècles ? On voudrait se pencher ici sur le produit d'une activité intense, qui oblige à réfléchir à ce qu'était la lecture concrètement, et non abstraitement, à une époque pour laquelle les témoignages directs d'expériences de lecture ne sont pas légion¹.

Les six volumes, datés de 1760 et numérotés, portent le titre *Annedotes litteraires Les Grandes Actions immortalisent & aussi les grandes Sotises* (figure 1)². Dans le premier, on trouve également la mention "Recueil de pieces, sans choix & sans ordre" (I, 1). D'un format de 19 centimètres de largeur sur 25 de hauteur, les ouvrages comportent des signets et se présentent sous une belle reliure, parfois fragile, et les textes sont parfaitement conservés. Ils sont calligraphiés, d'une seule

¹ English Showalter rappelle ce manque de témoignages directs dans "Mme de Graffigny, Reader of Fiction", *Eighteenth-Century Fiction*, 13, 2-3, janvier-avril 2001, pp. 461-462. Voir néanmoins Carlo Ginzburg, *le Fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, traduction de Monique Aymard, Paris, Flammarion, coll. "Nouvelle bibliothèque scientifique", 1980, 220 p. ; Robert Darnton, "La lecture rousseauiste et un lecteur 'ordinaire' au XVIII^e siècle", dans Roger Chartier (édit.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, coll. "Petite bibliothèque Payot", 167, 1993, p. 161-177 ; et Françoise Jouffroy-Gauja et Jean Haechler, "Une lecture de l'*Encyclopédie* : trente-cinq ans d'annotations par un souscripteur anonyme", *Revue française d'histoire du livre*, 96-97, 1997, pp. 329-376 et "L'article CERTITUDE de l'*Encyclopédie* commenté par un souscripteur anonyme", *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 29, octobre 2000, pp. 129-148.

² La graphie a été intégralement respectée. Il y a de légères variations de titre : dans le deuxième tome, le "c" d'*Annedotes* est restitué, mais le double "n" reste ; le troisième ne comporte pas *Annedotes litteraires* ; le quatrième porte seulement *les Annedotes litteraires*.

main, en noir et en rouge, et encadrés d'un filet noir pyrogravé à même les pages ; la plupart sont à la verticale, mais il y en a quelques-uns à l'horizontale. La matière textuelle est répartie en quatre sections. Après un "Catalogue, alphabétique des matières" (47 p.), les 1354 pages suivantes contiennent une masse d'écrits : épitaphes, notices biographiques, chansons, poèmes, etc.³. Au sixième tome s'ajoutent une copie de *la Rome ridicule* (101 p.) de Saint-Amant et celle des *Philippiques françaises* (74 p.) de François-Joseph de La Grange-Chancel⁴. Les 1576 pages de l'album sont agrémentées de 220 illustrations, sur lesquelles il faudra revenir. Il est luxueux et paraît avoir été l'objet de soins attentifs, tant dans sa constitution qu'au fil de sa transmission.

On compte au-delà de 900 textes dans ce keepsake anonyme⁵. Ils s'agit, pour la quasi-totalité, d'écrits très brefs. On notera cependant une transformation assez nette dans les deux derniers volumes, où apparaissent les textes les plus longs (l'"Oraison funebre" de Mme Tiquet, l'"Abrégé historique" de la vie de Marie II, l'"Idée de la personne" de Frédéric II, "La descente du marquis d'Ancre. Aux Enfers", les pièces du "Procez" de Charles I^{er}, *les Philippiques*) et où les textes brefs sont regroupés : les "Listes. De Messieurs Les Medecins Docteurs, Regens en la Faculté de Paris. Avec leurs Demeures, Enseignes et Devises. 1702" (V, 900-941) sont de courtes notations ; les "Verités" (V, 1001-1063) alignent des quatrains ; le sixième tome donne à lire un "Recueil de chansons bonnes & mauvaises" (VI, 1253-1349) ; *la Rome ridicule, ce caprice* selon le sous-titre, est elle-même faite de fragments.

Les formes dominantes sont celles de l'épithaphe ou des vers "sous le portrait de" : il y en a plus de 650, sans ordre clair — il est vrai que la notion d'ordre ne s'applique guère à ces miscellanées —, qui occupent essentiellement les quatre premiers volumes. La majorité des épitaphes et des vers sont anonymes ; à peine 175 attributions sont possibles⁶. Les auteurs les plus fréquemment cités sont François Gacon (quinze textes), Guillaume Colletet (cinq), Voltaire (cinq), François

³ Voir le tableau 1, où est proposée une tentative de classement. On remarquera que la section "Divers" compte aussi bien un "Conseil aux Jésuites" (I, 117) qu'un "Avis au roy" (I, 172), des "Pensées sur le Mariage" (IV, 703) qu'une "Prosopopée" dont Turenne est l'objet (IV, 795), une "Curiosité" (V, 985-986) qu'une "Conversation" (V, 987-988) ; c'est dire son hétérogénéité.

⁴ Composée à Rome en 1633, circulant sous le manteau avant sa publication anonyme en 1643, *la Rome ridicule* est une œuvre dangereuse — son imprimeur est emprisonné — et populaire — on la réédite au moins quinze fois en vingt-cinq ans. Les *Annecdotes* la datent de 1749. Sur ce "texte fondateur d'une démystification urbaine systématique", voir Dominique Bertrand, "Déambulations burlesques (XVII^e-XVIII^e siècles)", dans Alain Montandon (édit.), *Promenades et écriture*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, Centre de recherches sur les littératures modernes et contemporaines, coll. "Cahiers de recherches du CRLMC", 1996, p. 19. Aucune des éditions des *Œuvres* de La Grange-Chancel antérieures à 1760 consultées à la Bibliothèque nationale de France ne comprend *les Philippiques françaises*. Cette satire haineuse de Philippe d'Orléans — elle vaudra à son auteur d'être emprisonné de 1719 à 1722 — n'en connaît pas moins un grand succès, car elle circule manuscrite. Elle sera souvent éditée seule à partir de 1795.

⁵ Il est parfois pénible de distinguer le début et la fin des entrées, ce qui explique cette imprécision. Par exemple, on voit mal où se termine, au cinquième tome, le long passage intitulé "Verités. Railleries, universelle (sic). Satyre, Par le Docteur Jean Petit, Dont les Ouvrages on été brûlés, Le 25. Fevrier 1415. A Paris. M.D.CC.LIX." (V, 1001-1063 ?).

⁶ On entendra *attribution* au sens large : cela va d'"Épithaphe par lui-même" (une demi-douzaine d'occurrences) à des initiales comme J.C.L.B.M.B. (II, 309).

LES ANECDOTES LITTÉRAIRES : LECTEURS ANONYMES,
DE 1760 À AUJOURD'HUI

de Maynard (quatre) et Puget de la Serre (quatre). A l'exception de Voltaire, ces auteurs n'ont été retenus que pour des épitaphes ou pour des vers. La majorité des épitaphes sont conventionnelles. La page consacrée à Melchior de Polignac (III, 428) montre ce respect des conventions.

(Titre) MELCHIOR DE POLIGNAC.

_____ (trait noir)
_____ (trait rouge)

Cardinal, Abbé Commendataire des Abbayes de
Corbie, Bonport &c. Prieur de la Voute & de Montdidier,
Maître de la Chapelle du Roy, Ambassadeur Extraordinaire
du Roy en Pologne, Auditeur de Rote à Rome,
Plenipotentiaire de Sa Majesté au Congrès de Paix à
Utrecht.

_____ (trait rouge)
_____ (trait noir)

(Titre) Vers qui sont au bas de son Portrait.

_____ (trait noir)
_____ (trait rouge)

Ce grand homme à son nom Illustre,
Sçût tant de mérite attacher,
Que pour reprendre un nouveau Lustre,
La Pourpre le vint rechercher.

_____ (trait rouge)
_____ (trait noir)
_____ (trait rouge)

* Journal de Verdun, Janvier 1742⁷.

Au rappel d'une carrière se joint un compliment sur les vertus du personnage ; voilà qui est attendu. De même, les leçons morales, jamais très loin dans cette forme d'inscription, sont convenues :

(Titre) IL FAUT MOURIR.

_____ (trait noir)
_____ (trait rouge)

⁷ Ce texte est repris plus loin (IV, 793). Ce n'est pas le seul doublon : voir les vers de Mme Deshoulières sur le jeu (II, 250 et V, 982).

Ô Hommes vains ; qu'estes vous autres choses que
de la poussiere, vos Sciences, que des Incertitudes,
vôtre reputation, que de la fumée, vos Richesses rien ;
Qui que tu sois travaille donc à te connoître, et
devient (sic) sage, car la mort egale tous les hommes.
Pensez y bien (II, 280)⁸.

Le palmarès des épitaphes voit arriver en tête Dubois, Fleury et Mazarin, avec six chacun, suivis de Mabillon, du prince de Conti et de Marie Angélique Carlier, avec quatre.

Il y en a d'humoristiques, que le sujet en soit une chienne (IV, 633) ou un voleur constipé (III, 511), ou que Marguerite d'Autriche écrive d'elle-même : "Cy-Gist Margot la gente Damoiselle, / Qui eut deux Marys, et encore est Pucelle" (III, 415). Dubois est victime, si l'on peut dire, d'épitaphes très violentes — "Rome rougit d'avoir rougy, / Le Cardinal quit (sic) gît icy" (II, 289) —, comme Richelieu : "Sous ce magnifique Tombeau, / Gît une si bonne piece, / Qu'on en eut fait un Saint nouveau, / S'il n'eut pas tant baisé sa Niece" (I, 119). Sur quelques personnalités, les notations sépulcrales sont contradictoires : de la vie et de la mort de Boileau (I, 59), de Bouhours (I, 165), de la reine Elizabeth (II, 208-209), de Mazarin (II, 220), de Fleury (III, 393-394), de Lully (III, 416-418) et de Le Camus (III, 536-537), il faudra que chacun choisisse (ou non) une interprétation, car les *Anecdotes* ne tranchent pas⁹.

Plus étonnantes sont les épitaphes d'anonymes, car disparaît souvent chez elles la visée exemplaire ou encomiastique de l'épitaphe, sans compter la valeur documentaire immédiate pour un lecteur d'aujourd'hui¹⁰. Au fil des pages apparaissent des petites gens : *Le savetier du roi* (I, 48), un espion de police (I, 141), un certain Jambedosse :

Cy-gît dans cette fosse,
Le corps du pauvre Jambedosse,
Qui par un vent traître & malin,
Fut écrasé dans un Moulin,
Où voulant son bled moudre,
Lui-même fut réduit en poudre,

⁸ Tout ce texte est en rouge, à l'exception du "Pensez y bien" final. Qui prend alors la parole ? On reviendra sur cette question.

⁹ Cette volonté de rassembler sans imposer un point de vue privilégié rapproche les *Anecdotes* d'un manuscrit de littérature clandestine comme le recueil Sépher de la Bibliothèque Méjanès d'Aix ; voir Antony McKenna, "Réflexions sur un recueil de manuscrits philosophiques clandestins", dans François Moureau (édit.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris et Oxford, Universitas et Voltaire Foundation, coll. "Bibliographica", 1, 1993, pp. 51-57.

¹⁰ "Le trait important de l'épitaphe, selon Mercedes Blanco, est de prétendre à la saisie synthétique de la leçon universelle qui se dégage d'une biographie particulière" ("L'épitaphe baroque dans l'œuvre poétique de Gongora et Quevedo", dans Benito Pelegrin (édit.), *les Formes brèves. Actes du colloque international de la Baume-les-Aix. 26-27-28 novembre 1982*, Aix-en-Provence, Université de Provence, coll. "Études hispaniques", 6, 1984, p. 181). Cette critique donne néanmoins des exemples d'épitaphes burlesques, notamment de pédérastes (*ibid.*, pp. 184-185) ; il est vrai qu'elles sont fictives...

Et quoy qu'innocent avoüé,
Très malheureusement roüé.
L'aventure en est incroyable,
Autant comme elle est pitoyable,
Passant admire, & plains son sort,
Le bon naturel t'y convie,
Et dis qu'il à (sic) trouvé la mort,
Où les autres trouvent la vie (III, 457).

Celui que l'on imagine être un modeste paysan côtoie des personnages mythiques (Romulus, I, 83), des célébrités (la première épitaphe est celle de l'Arétin, I, 1), des grands (de Victor de Savoie, I, 2, à Anne Marie Louise de Montensier, V, 1179-1180), et son épitaphe a, comme les leurs, une portée morale. Elle est aussi proche de la "chose vue", du fait divers. C'est encore le cas quelques pages plus loin :

Cy-gît la Mere criminelle,
Cy-gît le mal'heureux Enfant,
Qui reposoit dedans le flanc,
De cette marâtre cruelle ;
Cet Enfant que le crime à fait,
N'est pas conçu qu'il est défait,
L'Honneur en fait un crime,
Et la main qui fut son bourreau,
Pour mieux faire éclater son crime,
Mit la mere et l'enfant dans le même tombeau (III, 481).

Si elles sont dispersées au fil des volumes, ces épitaphes anonymes sont surtout nombreuses dans le quatrième, où l'on suit dans leur dernier repos un mauvais juge (IV, 665), un athée (IV, 671), un fainéant (IV, 673), deux bossus (IV, 691), puis deux bossus ensevelis ensemble (IV, 703), un chien pendu (IV, 705), un méchant homme (IV, 709), un écervelé (IV, 711), un vicieux (IV, 715), un ivrogne (IV, 719) et, oxymoroniquement, une femme vivante et un noble roturier (IV, 721). Les cas le plus extrêmes (II, 302 ; II, 322 ; IV, 687) sont ceux d'épitaphes sans marque d'identité (nom propre ou terme générique).

Les 220 illustrations ne simplifient rien. Dans 200 cas, il s'agit de portraits — les vingt restantes étant des enluminures —, ce qui marque une fois de plus la dimension fortement biographique de cette anthologie absolument personnelle. Au départ, quelle devait être leur place dans l'ensemble ? Il n'y a plus que deux illustrations reliées (IV, 671-672 ; VI, 1271-1274), mais il y a aussi des endroits où l'on peut voir que des pages ont été arrachées ou que des pages ont été laissées vides : étaient-elles destinées à recevoir des illustrations ? Des deux illustrations reliées, la première soulève la question de l'utilité des textes conservés, puisque les vers sous le portrait de Charles Le Brun de la page 672 ne font que reproduire le contenu d'un des deux cartouches du portrait relié précisément à cet endroit : pourquoi retranscrire ces lignes parfaitement lisibles ? La seconde illustration reliée représente le cardinal de Noailles : son cartouche n'est pas reproduit ; elle côtoie une

chanson sur la bulle Unigenitus (sur l'air de "Dirai-je mon confiteur"). La majorité des illustrations, plutôt que reliées, sont collées ou insérées entre deux pages. Les enluminures des cinquième et sixième tomes sont collées, ce qui va de soi. Il y a cependant des portraits collés sur des pages du premier volume; comme, à l'occasion, ils sont collés directement sur le texte et qu'ils en rendent la lecture impossible, on peut conclure qu'ils ont été appliqués là par une main qui n'est pas celle du compilateur (pourquoi aurait-il caché un texte calligraphié avec autant de soin ?).

La très grande majorité des portraits sont des feuilles volantes insérées entre deux pages du manuscrit. Là encore, les problèmes abondent. D'où viennent-ils ? D'époques éloignées, d'un peu partout : Paris, Londres, etc., et de diverses mains : J. Chapman (20) et Delpech (31) sont les artistes les mieux représentés. De quelle époque datent-ils ? Plusieurs sont anciens, ce qui rend plausible leur insertion au moment de la préparation du manuscrit en 1760, mais quelques-uns sont clairement postérieurs, soit qu'ils sont datés expressément de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle, soit que leur support est moderne (il y a des cas où les illustrations sont tirées de magazines sur papier glacé). Ainsi, dans le quatrième volume, on a glissé à la page 763 le portrait de Bernardin de Saint-Pierre gravé par J.-F. Ribault d'après Lafitte (1805). Nouvelle difficulté : la plupart des portraits accompagnent les textes sur ceux qu'ils représentent, mais il y a des erreurs de classement (celui de Bernardin de Saint-Pierre fait face à des vers placés sous le portrait de Louis Mandrin). Cette incohérence est-elle due au concepteur ? À ses continuateurs ? Au hasard, les feuilles volantes étant faciles à égarer ?

Pour clore la description, on notera que la technique de préparation et de rédaction n'est pas moins complexe. Le manuscrit n'est pas achevé. L'épigramme d'Isaac Louis le Maître de Sacy prend la forme suivante : "Mort à le 4 Janvier 163. âgé de 71 ans" (I, 4), ce qui suppose que le lieu et l'année de la mort devaient être ajoutés à la notice après la rédaction initiale. Il en va de même quand un appel de note dans le texte (il s'agit le plus souvent de l'astérisque) ne renvoie à rien qu'à cet appel, dûment inscrit en bas de page : le commentaire ou la référence qui étaient prévus manquent. Se rendant compte qu'il y a entre les pages 202 et 203 du deuxième volume une feuille sans texte et sans pagination, mais qui devait accueillir quelque chose puisque chacune de ses faces comporte le cadre caractéristique de l'ensemble, on se prend à rêver au travail concret de l'anecdotier (pour employer un mot de la langue classique). Cette feuille a-t-elle été oubliée ? Devait-elle recevoir une illustration ? A-t-elle une fonction similaire à celle des pages blanches, numérotées et encadrées, du sixième tome (VI, 1250-1252 ; VI, 1350-1354) ? Le compilateur ou le copiste a-t-il simplement mal évalué le nombre de pages nécessaires pour recopier les textes, ce qui laisserait croire que tout n'aurait pas été retranscrit à la suite ? Dans le même ordre d'idées, a-t-il volontairement décidé de rédiger un texte qui court sur les pages de gauche (V, 511 et 513) et un autre sur la page de droite intercalaire (V, 512) ? Pourquoi, au cinquième volume (V, 985-991), reproduire une série de textes dont la caractéristique commune est de commencer par la lettre C : Curiosité, Connaissance, Conversation, Concorde politique, Concorde, Cosmographie ? Quoi qu'il en soit, on voit que tout dans les *Annecdotes* ne peut être ramené à un projet préalable mené avec constance. Il y a là une part d'aléatoire.

*

* *

Devant semblable objet, une interrogation vient nécessairement à l'esprit : à qui doit-on cet interminable mausolée ? On l'a vu, l'album n'est pas signé, ce qui ne manque pas d'étonner si l'on tient compte du soin apporté à sa confection. S'il arrive que le sujet de l'énonciation se fasse entendre, il est rarement possible de déterminer s'il s'agit du *je* qui a tenu ce cahier de lectures ou de celui qui a rédigé le texte cité. Dans les anonymes "Vers. Sur le Jour de l'an" (III, 404), qui dit "Ami lecteur, ne vous y fiez pas" ? Dans l'inscription déjà citée "Il faut mourir" (II, 280), qui conclut "Pensez y bien" ? On ne saurait décider. A cette règle générale, il n'y a que quatre exceptions. La première est dans le deuxième volume. Les deux épitaphes de Jean Commire sont précédées de ces lignes : "Il ne sera pas mal de voir son article dans les Jugemens des Sçavans de M. Baillet tome 5. n. 1538. pour balancer les Eloges que ses amis luy ont un peu trop prodiguez" (II, 269). Les trois exceptions restantes sont au cinquième volume. Les quatre vers de Scudéry sur Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, sont tirés, selon une note de bas de page, de la "Vie de M.e de Longueville, par J. B. de Villeflore Paris 1738. in 12. 2. vol." Cette référence est suivie du commentaire "Cette Vie est bien écrite" (V, 1090). Plus loin dans le même volume se trouve le seul renvoi interne. En note du texte "Idée de la Personne, De La manière de vivre, Et de la Cour du Roy de Prusse. Juin 1752", il y a "Voyez p. 151" (V, 1101) ; ce renvoi est, justement, à un "Jugement Public, Contre le Roy de Prusse. 1757." (I, 151-153). Page 1153, on peut finalement lire une phrase tirée de la "Lettre de Monsieur de Voltaire, à M.e*** Denis. À Mayence ce 9. Juillet 1753" : "je n'emporte rien d'auprès de lui [Frédéric II], que l'honneur de l'avoir vû en état d'écrire mieux que moy" (V, 1153)¹¹. Immédiatement après la citation — rédigée en noir —, on a ajouté — en rouge et entre parenthèses — "cela est faux". Pesant le pour et le contre au sujet de Commire, appréciant l'œuvre de Villeflore, guidant son lecteur, défendant Voltaire, le compilateur des *Anecdotes* est effacé, si l'on se contente du contenu explicite du texte. Devant un tel effacement, la notion d' "auteur" en vient à perdre presque toute consistance.

On pourrait néanmoins se risquer à dresser un portrait robot de cet anecdotier à partir de la matière textuelle réunie ; en effet, tel que le fait remarquer Richard Maber à propos des *ana*, "l'anecdote devient un jeu de miroirs à double reflet, qui révèle presque autant sur celui qui raconte l'histoire que sur le sujet de l'histoire même"¹². On arriverait à ceci : un homme qui, en 1760, n'est plus jeune, qui n'est pas très attaché à l'actualité, qui lit le *Journal de Verdun*, qui se plaît aux jeux littéraires, qui a un goût particulier pour la médecine et qui n'est pas insensible à la grivoiserie. Pareil exercice est évidemment fort risqué : il n'est pas sûr que ces *Annedoctes* soient dues à une seule personne ou que le copiste soit le compilateur (ce qui expliquerait les erreurs de transcription, lettres ou mots qui manquent ou se répètent, par exemple).

¹¹ A un mot près — "vû" au lieu de "mis" —, la leçon des *Anecdotes* est celle de la Voltaire Foundation (Voltaire, *Correspondence and Related Documents*, édition définitive par Theodore Besterman, Oxford, The Voltaire Foundation, coll. "The Complete Works of Voltaire", vol. 85 à 135, 1968-1977, vol. 98, p. 140, lettre D5413).

¹² "L'anecdote littéraire aux XVII^e et XVIII^e siècles : les *ana*", dans Alain Montandon (édit.), *L'Anecdote*. Actes du colloque de Clermont-Ferrand (1988), Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Blaise-Pascal, nouvelle série, fascicule 31, 1990, p. 102.

S'en prenant à la supposée perfidie des femmes (III, 531) et considérant que le mariage entraîne nécessairement le cocuage (IV, 661-667 ; V, 1001-1063), celui qui a choisi les textes donne l'impression d'être un homme, ne serait-ce que par sa sympathie pour ceux qu'il dessine en victimes. Si on peut le croire âgé, c'est pour trois raisons. Des textes comme les *Philippiques françoises*, avec leurs attaques contre le Régent et contre d'Argenson, se rattachent à une actualité qui est celle du début du siècle, soit la fin du règne de Louis XIV et les années de la Régence¹³. Malgré l'insertion de textes sur l'actualité immédiate, la très grande majorité de la matière est ancienne¹⁴. C'est le cas de la plupart des épitaphes et des "vers sous le portrait de", comme des textes longs, les *Verités* de Jean Petit (1415), le "Procez, ajournement personnel interrogatoire & arret de mort. Contre Charles. I. Roy d'Angleterre" (1649) ou *la Rome ridicule* (1643). De même, "La descente du marquis d'Ancre. Aux Enfers" daterait, selon le fichier des anonymes de la Bibliothèque nationale de France, de 1617¹⁵. A l'exception de Voltaire, les auteurs de prédilection, enfin, sont du XVII^e siècle ou du début des Lumières : Malherbe, Gacon, Colletet, Maynard, Puget de la Serre, Sébastien Roulliard, La Fontaine, Boileau, Mme Deshoulières. Le seul périodique cité est le *Journal de Verdun*, quatre fois, mais pour seulement trois textes (l'extrait sur le cardinal de Polignac, transcrit ci-dessus, est répété).

Se départant du ton grave de la majorité des épitaphes, le compilateur s'amuse parfois à des jeux littéraires. Ceux-ci peuvent être textuels : il aligne parodies ("De la dernière Scène de Mithridate", I, 19-22), pastiches (de *la Pucelle* de Chapelain, I, 15), énigmes (à l'occasion grivoises : I, 188 ; IV, 674-795, *passim*), questions galantes ("Qu'est-ce que l'amour", II, 282), logogriphes (de "If, cri, Demon" en "M. de Moncrif", III, 593) et anagrammes ("Angélique Carlier. Femme Tiquet. Anagramme. Jarni quelle garce", V, 828 ; voir aussi : III, 466, 574, 599). Il peut aussi s'agir de jeux graphiques : acrostiches (I, 139 ; III, 433), alternance de textes horizontaux et verticaux, "Épigramme à double sens" (IV, 707 : si on lit cette épigramme en deux colonnes de haut en bas, elle prend le parti des catholiques ; de droite à gauche, des protestants ; voir figure 2). Au quatrième volume, un tableau intitulé "Diversité des Vins de la Cour en 1720" (IV, 614-618) est organisé en deux colonnes : aux noms propres de celle de gauche correspond le commentaire vinicole de celle de droite.

¹³ Sur le système de Law et sur la Régence, voir également : I, 1922 ; III, 471 ; V, 1083-1087 ; VI, 1253-1349.

¹⁴ Quels sont ces événements liés à l'actualité ? Pour la décennie 1730, on relève l'affaire Cadière (I, 143-144 ; VI, 1318). En 1740, on assiste à l'entrée de Mlle Le Maure à l'Opéra (III, 578 et 583) et on lit une lettre "A M.^r Languet Curé de Saint Sulpice" au sujet de la famine (III, 392) ; l'année suivante, des vers satiriques portent "Sur l'Arrêt de la Chambre des Comptes du Janvier 1741. Pour déffendre l'exécution de celui du Parlement, pour la Subsistance des Pauvres" (III, 379) et "sur la Promotion des Marechaux de France En Fevrier 1741" (III, 398-399). Dans les années 1750, on s'occupe du retour du parlement en septembre 1754 (II, 283) et de la naissance du duc de Berry le 23 août 1754 (III, 406), ainsi que de la querelle entre Voltaire et Rousseau (III, 577). L'ordre des événements n'est pas celui de leur insertion dans les *Anecdotes*.

¹⁵ La version des *Anecdotes* porte la date de 1618. Le premier volume comporte une épitaphe de "Concino Concini, maréchal d'Ancre", et une "Complainte. Que le Dieu de la Seine fait à ce Favory" (I, 73).

LES ANECDOTES LITTÉRAIRES : LECTEURS ANONYMES,
DE 1760 À AUJOURD'HUI

du C ^{te} de Charolois	Petillant (IV, 614).
Le P. ^{ce} Charles	Belle apparence peu de rapport (IV, 615).
Le Card. Pagnac	Brouillé (IV, 616).
M. ^r de la Vrillière	De la Piquette (IV, 617)
M. ^r Law	Il est empoisonné (IV, 618).

Graphisme et jeux de mots sont mêlés.

Plus intrigante que ces jeux littéraires est la curiosité du scripteur pour la médecine. Que l'on s'intéresse au XVIII^e siècle à la bulle Unigenitus va de soi ; ce n'est pas le cas quand il s'agit des médecins de quartier. S'il est souvent question de justice et de religion, et des noms et événements célèbres qu'on peut leur associer, les personnes et anecdotes liées à l'univers médical sont moins connues, du moins du non-spécialiste. Christophe Ozanne, "Medecin de Chaudray", a droit à cinq courtes entrées dans le premier volume: trois épigrammes, des vers sous son portrait, des "Vers sur sa porte" (I, 100-101). Les deuxième et troisième tomes accueillent moult médecins et sages-femmes : François Rauchin (II, 325), Nicolas Tognet (II, 368), François de La Haye (II, 373), Clement (II, 381), Charles de Bourgueville (III, 357), le chirurgien Petit (III, 397), David de Planis Campy, dit l'Edepe (III, 403), Joseph Piton de Tournefort (III, 462), Rabelais (III, 564 ; vers de Gacon), Marguerite Pancatelin, supérieure de tous les hôpitaux (III, 564), Nicolas Habicot (III, 588), Louise Bourgeois dite Bourcier, "Sage Femme de Marie de Medicis" (III, 326)¹⁶. La page 433 du troisième tome comporte trois adresses "Aux sansuës humaines", "Aux pseudomédecins", "Aux Grands Saigneurs" (pour "Saigneurs" ?). Au-delà de quarante pages sont consacrées à des "Listes. De Messieurs Les Medecins Docteurs, Regens en la Faculté de Paris. Avec leurs Demeures, Enseignes et Devises. 1702" (V, 940-941). Sur une page sont inscrites lesdites "Demeures, Enseignes et Devises" et sur celle qui lui fait face, des commentaires, mais l'on peut avancer sans risque de se tromper que tout n'y est pas de l'ordre de la simple description réaliste.

Henry Mahieu, Ruë
Salle au Compté.

H. Mahieu, A
épousé sa Servante

Au Con-passé.
Tous cons sont bons
pourveu qu'on y décharge (V, 910-911)

Louis de Mondier Dugué.
Pût comme merde en
bassin (V, 940).

On vient de le voir : le compilateur ne recule pas devant la scatologie ou la grivoiserie. Si c'était nécessaire, les textes sur le cocuage (IV, 661-663), le "Sonnet" consacré à un moine refusant de payer au bordel (IV, 809) ou les énigmes du

¹⁶ Puisqu'elle a droit à son portrait, on doit la considérer comme un personnage historique : "The expert, and famous, madam Louys Bourgeois / midwife to the Qweene of France / Sold by N : Brooke at the Angell in Cornhill. Ro : Vaughan fe[cit]", lit-on sous ce portrait (III, 326).

quatrième volume l'attesteraient : se côtoient dans les *Anecdotes* des écrits de diverses tendances. Il en va pareillement de l'actualité et du passé, ainsi que le rappelle telle courte épitaphe (II, 301) où le mot *testes* peut signifier aussi bien *témoins* que *testicules* ; or cette équivoque est empruntée à Cicéron¹⁷.

*
* *

Mêlant l'ancien et le nouveau, le noble et son contraire, les gens célèbres et les anonymes, l'épitaphe édifiante et la saillie la moins légitimée, les *Anecdotes littéraires* suggèrent une conception particulière de ce qui serait "littéraire" en 1760, et cela sur plusieurs plans.

Le système des genres et la conception de la littérature du scripteur se rattachent davantage au XVII^e siècle qu'au XVIII^e. La forme par excellence d'expression, quel que soit le registre, demeure le vers : outre les 42 textes de la rubrique "Poésies", on notera que les épitaphes, les "vers sous le portrait de", les épigrammes, les portraits, etc. relèvent de la versification. Les auteurs récurrents sont d'ailleurs des poètes et des épigrammatistes¹⁸. A cette précellence symbolique, on ajoutera l'absence complète du roman : le fait que celle-ci puisse dépendre de goûts personnels ne doit pas empêcher de la mettre en relation avec l'ostracisme critique dont souffre le genre tout au long du siècle. Le théâtre et l'opéra jouent un rôle central dans la vie culturelle dont témoignent les six tomes. Le portrait de la Gaussin ("Vous qui pour avoir un gros Sein, / N'avez besoin que d'une lettre", II, 178) voisine les textes contre la comédie larmoyante (III, 491 ; III, 551), de la même façon que le refus d'une sépulture chrétienne pour Adrienne Lecouvreur, qui indigna Voltaire (II, 145-149 ; II, 264-266), précède le retour de Mlle Le Maure à l'opéra en 1740 (III, 578 ; III, 583)¹⁹. On ne confondra cependant pas l'énumération des spectacles tombés ou acclamés avec celle de Bachaumont et de ses continuateurs dans les *Mémoires secrets* (1762-1783), avec celle de Raynal dans ses *Anecdotes littéraires* (rééditées à de multiples reprises dans les années 1750) ou avec des projets tel celui de la *Correspondance littéraire* de Grimm et Meister (1754-1813) : le refus de la chronologie et l'absence d'un destinataire précis qui conférerait cohérence aux renseignements accumulés leur enlèvent une bonne part de leur valeur informative pour un lecteur d'hier comme d'aujourd'hui, sauf à se prêter à une recherche flottante. Contrairement à l'axiologie réputée dominante au temps de l'*Encyclopédie*, le concepteur des *Anecdotes* n'accorde en apparence

¹⁷ Lettre de Cicéron à Pétus (F.IX,22), dans *Œuvres complètes de Cicéron avec la traduction en français publiées sous la direction de M. Nisard [...]. Tome cinquième*, Paris, Chez Firmin Didot frères, fils et Cie, libraires, 1864, lettre 687, p. 540.

¹⁸ Les épigrammatistes sont nombreux au XVIII^e siècle : Jean-Baptiste Rousseau, Voltaire ("Un jour au fond d'un vallon / Un serpent piqua Fréron. / Que croyez-vous qu'il arriva ? / Ce fut le serpent qui creva"), Chaulieu, Bonnard, etc.

¹⁹ Voltaire déplore le refus d'une sépulture chrétienne à "l'aimable Lecouvreur" dans l'"Épître dédicatoire" de *Zaïre* (1732), dans le poème "La mort de M^{lle} Lecouvreur célèbre actrice" (1730) et dans le vingt-deuxième chapitre de *Candide* (1759). Les *Anecdotes* reproduisent le deuxième texte (II, 146-149), mais sous le titre "A Mademoiselle Sallé, par M. de Voltaire" et avec de légères variantes par rapport à la leçon de l'édition procurée par Louis Moland (*Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier Frères, libraires-éditeurs, 1877-1885, 52 vol., vol. IX, pp. 369-371).

aucune importance à l'utilité. Ces intérêts cumulatifs sont résolument antipédagogiques : on n'en tire aucun enseignement homogène, que ce soit moral ou culturel. Une dernière remarque s'impose en matière de choix génériques et de définition du littéraire : la domination des formes brèves dans les *Anecdotes* oblige le lecteur moderne à réfléchir non seulement au statut littéraire de ces formes — quel est-il dans l'univers des Belles-lettres classiques ? —, mais aussi à leur statut social — la brièveté n'est-elle pas une des formes prisées dans les cercles ? Pourrait-on pour autant envisager une lecture publique de pareille collection ? L'oralité omniprésente des Lumières serait-elle capable de l'accueillir ?

Dans un deuxième temps, on doit s'arrêter à l'épithète *littéraires* dans le titre des *Anecdotes*. S'il est évidemment difficile de tirer quelque conclusion que ce soit de cette entreprise singulière, on soulignera la très vaste extension de l'épithète : les anecdotes ont pour objet la pratique dramatique comme les affaires de religion, la rumeur publique aussi bien que la politique royale, le panégyrique au même titre que la satire. Une telle acception n'en vient-elle pas à vider l'épithète de son sens ? On constatera néanmoins que les *Anecdotes* laissent deviner une équivalence entre *littérature* et *grandes actions dans tous les domaines*, ainsi que le fait entendre le sous-titre : *les Grandes Actions immortalisent & aussi les grandes Sotises*. La perspective biographique du recueil d'anecdotes est fondée sur le culte des grands, et les *Anecdotes* ne font pas exception à la règle : sans que ce soit vrai dans tous les cas, la théorie de tombeaux que livre le compilateur suppose une valorisation des personnes de prestige²⁰. Jamais on n'oublie de dire qu'untel fut "un des 40", comme si l'appartenance à l'Académie française était le signe par excellence de la réussite. Il y a cependant une exception à cette passion du biographique : de l'anecdotier, on ne connaît rien. Celui qui a consacré des jours de sa vie à préparer et à réaliser cela, celui dont on peut croire qu'il est le facteur d'unité de cet agglomérat, ne cherche pas à mettre en relief son individualité. Quand Lesage compile son *Mélange frappant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants* (1743), c'est lui qui donne sa cohérence aux propos; on ne saurait dire la même chose de celui qui se cache derrière les *Anecdotes littéraires*. De même, il n'est pas possible d'avancer avec assurance à quel groupe le rattacher. Contrairement aux membres des cercles soudés par des anecdotes (celles qu'on se raconte à l'intérieur, celles qu'on imagine de l'extérieur) ou aux amateurs de "chansons anecdotières" qui s'assemblaient autour d'elles durant la période suivant la Fronde²¹, anonyme et solitaire il est, anonyme et solitaire il demeure. Est-ce par indifférence (l'album n'étant destiné qu'à un usage personnel, malgré son ostentation) ou par prudence (il peut tomber entre les mains de tiers) ? Cela restera sans réponse.

Le culte des grands englobe les hommes et les femmes, mais à ceci près que les biobibliographies féminines apparaissent tard dans les *Anecdotes*. Non seulement ces dernières ont quelque chose à dire du système des genres sous l'Ancien Régime et de la conception que l'on y avait du littéraire, mais on voit les

²⁰ Le choix des auteurs dont des textes ont été retenus n'est pas innocent à cet égard. Guillaume Colletet, par exemple, a traduit en 1649 les éloges latins de Scévole de Sainte-Marthe (*Éloge des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleuri en France dans la profession des lettres*) et il est l'auteur de *Vies des poètes français*. Voir Bernard Beugnot, "Naissance de l'histoire littéraire et représentation du Moyen Âge", *la Licorne*, 6, 1, 1982, pp. 11-28.

²¹ Voir Vincenette Maigne, "Anecdotes en chansons sous le règne de Louis XIV : de la fronde populaire au divertissement aristocratique", *Cahiers Saint-Simon*, 23, 1995, pp. 17-23.

choses se transformer au fil des pages. Pourquoi, au cinquième tome, devient-il nécessaire de peser les mérites de Mme Hesselin de la Sablière ?

Femme de M. de la Sablière, dont nous avons des Madrigaux qui sont des modèles dans ce genre, étoit une personne de beaucoup d'esprit Richelet dans la Liste des Auteurs qu'il à mis à la tête de son Dictionnaire François en parle en ces termes.

M.^e la Sablière, s'est distingué entre mille personnes de son sexe, par plusieurs Ouvrages de Poësies, dont on à fait un Recueil, on y trouve beaucoup de délicatesse & une versification exacte.

On voit même dans le Catalogue des Livres qui se vendent chez le freres de Tournes, Libraires à Genève, à la page 36.

Madrigaux de M.^e de la Sablière.

Mais ils se sont certainement trompés : M. le comte de Nocé, Gendre de M. & de M.^e de la Sablière & M. de Fontenelle, qui étoit de leurs amis ont assuré M. Titon du Tillet, que cette Dame qui s'est distinguée par son mérite & son sçavoir, n'à jamais composé de Vers (V, 882-883).

À la suite de l'auteur du *Parnasse français* (1732), Titon du Tillet, le compilateur rétablit la vérité quant à la carrière de cette femme de lettres, offre des renseignements biographiques sur elle, loue son "esprit", son "mérite" et son "savoir", toutes choses qu'il fait par ailleurs pour divers hommes de lettres. Ce qui change au cinquième tome, c'est la décision de regrouper les femmes de lettres, elles qui n'avaient pas tenu de place spéciale jusque-là.

L'anecdote, telle qu'elle paraît être conçue ici, se distingue des écrits portant cette étiquette générique, ou une étiquette semblable, qui pullulent à l'âge classique. Elle ne partage pas les traits de la triple définition du genre avancée par Alain Montandon. Elle ne relève pas de la narrativité :

Pour qu'il y ait anecdote d'un point de vue narratif, on s'accorde sur quelques caractéristiques fondamentales telles que l'authenticité présumée, la représentativité, la brièveté de la forme et l'effet qui donne à penser. [...] Elle se termine par une pointe ou un renversement qui, dans ce cas, la rapproche du mot d'esprit²².

A cet égard, le compilateur des *Anecdotes littéraires* ne rejoint pas ses contemporains, lui dont il serait fort ardu de savoir avec précision quelle exemplarité il souhaite mettre en lumière, au-delà du caractère très général de son sous-titre. Il n'insiste pas plus, deuxième distinction, sur ce qui serait "rare,

²² Alain Montandon, "L'anecdote", dans *les Formes brèves*, Paris, Hachette supérieur, coll. "Contours littéraires", 1992, p. 100.

original, exotique, étranger", "curieux, remarquable"²³ dans ce qu'il a retenu, d'autant que cela l'obligerait à justifier ses choix: pourquoi révéler les secrets — c'est là un des objectifs du recueil d'anecdotes — de personnes sans notoriété ? Quel est l'intérêt de ce que cachent les gens de peu ? Depuis quand auraient-ils droit à la singularité ? Finalement, l'anecdote ne désigne pas chez lui un "extrait intéressant d'œuvres oubliées"²⁴, ce que l'on appelle parfois *Abrégé* (François Bernier, *Abrégé de la philosophie de Mr. Gassendi*, 1674), *Esprit* (*l'Esprit de Marivaux*, 1769) ou *Extrait* (Voltaire, *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, 1762) : s'il cite une œuvre, c'est au complet, dans les deux derniers volumes ; ailleurs, il se contente de sources pour lesquelles il est bien malaisé de parler d' "œuvres", épitaphes, vers accompagnant un portrait, etc.

Est-ce à dire que les *Anecdotes* n'ont aucun rapport avec ce genre mineur ? Certes pas. Quoiqu'elles ne correspondent pas parfaitement à son modèle — si tant est qu'un tel modèle ait jamais existé —, elles peuvent s'en rapprocher d'au moins trois manières. Par leur visée satirique, d'abord : ce que dit Pierre Rétat de l'anecdote — "Depuis toujours liée à la satire et à la calomnie, l'anecdote révèle de préférence les vices et les ridicules"²⁵ — s'applique aux *Anecdotes* et à leur sous-titre, *les Grandes Actions immortalisent & aussi les grandes Sotises*. Par leur évidente dimension biographique, ensuite : vérifiable, toujours selon Rétat — "l'anecdote appartient, sur le mode de la particularité, au monde du réel théoriquement vérifiable" —, cette forme d'écriture historique a pour base l'individu — "Fait déterminé et isolable, il concerne des individus, quel que soit leur état, des vices cachés ou des vertus qui fuient l'éclat et se couvrent du voile de la modestie"²⁶. Par leur forme, enfin : la collecte préliminaire à ces *Anecdotes* est inachevable, comme celle du recueil d'*ana* ou d'anecdotes l'est par essence, et les volumes de 1760 sont soumis à la même tension que ce recueil entre concision (le propre de l'anecdote) et longueur (le recueil en amalgame plusieurs). A ce triple titre, le recueil anonyme participe d'un genre déjà ancien, mais d'un genre en train de subir de profondes transformations, la "relation au 'secret' et à la 'politique' [tendant] à s'effacer"²⁷, de même que la dimension informative de l'anecdote

²³ *Ibid.*, p. 103.

²⁴ *Ibid.* Sur l'anecdote en France au Siècle des lumières, voir Dany Hadjadj, "L'anecdote au péril des dictionnaires", dans Alain Montandon (édit.), *L'anecdote. Actes du colloque de Clermont-Ferrand* (1988), *op. cit.*, pp. 1-20 ; Richard Maber, *loc. cit.*, pp. 99-108 ; Patrick et Roman Wald Lasowski, "Anecdote et biographie", *Revue des sciences humaines*, LXXXVIII, 224, octobre-décembre 1991, pp. 205-214 ; et Malcolm Cook et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (édit.), *Anecdotes, faits divers, contes, nouvelles 1700-1820. Actes du Colloque d'Exeter, septembre 1998*, Berne, Berlin, Bruxelles, Francfort, New York, Oxford et Vienne, Peter Lang, coll. "French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries", 5, 2000, 302 p. III

²⁵ Pierre Rétat, "L'anecdote dans les *Mémoires secrets* : type d'information et mode d'écriture", dans Bernadette Fort et Jeremy Popkin (édit.), *The Mémoires secrets and the Culture of Publicity in Eighteenth-Century France*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998, p. 63. L'auteur signale que le XVIII^e siècle voit un "considérable affaiblissement du sens" du mot *anecdote*, la "dissémination du modèle" (*ibid.*, p. 66).

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.* La dimension historique, la brièveté, le secret et la célébrité caractérisent l'anecdote telle que la définit Voltaire dans le vingt-cinquième chapitre du *Siècle de Louis XIV*, "Particularités et anecdotes du règne de Louis XIV" : "Les anecdotes sont un champ resserré où l'on glane après la vaste moisson de l'histoire ; ce sont de petits détails longtemps cachés, et de là vient le nom d'anecdotes ; ils intéressent le public quand ils concernent des personnages illustres. [...] Les

consue comme "nouvelle".

Même s'il accorde une position centrale à la biographie et si le morcellement est ce qui caractérise son travail sur le plan formel, le compilateur des *Anecdotes* ne se réclame pas davantage de la définition des *ana*, dans la mesure où l'on juxtapose le plus souvent sous ce titre (*Scaligerana*, *Sevigniana*, *Fontenelliana*, etc.) des éléments de la biographie d'une seule personnalité de la République des lettres, les bons mots et pensées qu'on lui devrait ou quelques-unes de ses confidences, réelles ou apocryphes, voire les déclarations brillantes sur lui. Suivant Bernard Beugnot,

recueilli des écrits et des conversations d'un personnage célèbre de la République des lettres, (*l'ana*) est pièce de biographie et d'histoire, collection de dits dont les formes — bons mots, apophtegmes, sentences — comme les contenus — historique, critique, littéraire, moral — varient²⁸.

Or, dans les *Anecdotes*, des centaines de personnages sont évoqués, célèbres ou pas, sans que soit démontrée leur importance sociopolitique ou culturelle, sinon par leur seule présence, ni marqué leur rôle dans l'histoire ou l'histoire de la littérature ; la multiplication des célébrités neutralise l'éloge.

Sans aller jusqu'à dire de l'épithète qu'elle est un genre littéraire, on remarquera qu'elle s'insère à l'âge classique dans l'éventail des registres historiques. Dans sa préface de 1733 à *l'Histoire littéraire de la France* (...) des bénédictins de Saint-Maur, dom Antoine Rivet de la Grange écrit :

Pour mieux donner le caractère de nos Écrivains, nous joignons assez souvent à leurs éloges historiques les épithètes consacrées à leur mémoire. Ces pièces sont précieuses, étant ordinairement quoiqu'en abrégé les actes originaux des grands Hommes. Aussi avons-nous grand soin de recueillir toutes celles qu'on a pu déterrer. C'est par-là que nous finissons presque toujours l'histoire de leur vie. Outre la connoissance originale qu'elles en donnent, elles servent encore à faire voir quel étoit le goût des siècles où elles ont été faites, soit pour la prose ou pour la versification²⁹.

anecdotes les plus utiles et les plus précieuses sont les écrits secrets que laissent les grands princes, quand la candeur de leur âme se manifeste dans ces monuments ; tels sont ceux que je rapporte de Louis XIV" (*Œuvres complètes de Voltaire*, op. cit., vol. XIV, p. 421). Cette définition apparaît dans l'édition de 1756. Voir aussi l'article "Ana, anecdotes" de l'édition Moland du *Dictionnaire philosophique* (*ibid.*, vol. XVII, pp. 193-222).

²⁸ Bernard Beugnot, "Forme et histoire : le statut des *ana*", dans *Mélanges offerts à Georges Couton*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, pp. 88-89 ; repris dans *la Mémoire du texte. Essais de poétique classique*, Paris et Genève, Honoré Champion et Slatkine, coll. "Lumière classique", 3, 1994. Voir aussi Francine Wild, "Les *ana* et la divulgation de l'intimité", dans Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud (édit.), *Ordre et contestation au temps des classiques*, Paris-Seattle-Tubingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, coll. "Biblio 17", 73, 1992, tome 2, pp. 33-42 et, de la même, *Naissance du genre des ana (1574-1712)*, Paris, Éditions Honoré Champion, coll. "Études et essais sur la Renaissance", 29, 2001, 784 p. Voltaire est circonspect devant de tels écrits : "l'on sait qu'aucun de ces *ana* ne mérite de créance" (*le Siècle de Louis XIV*, dans *Œuvres complètes de Voltaire*, op. cit., vol. XIV, p. 449 n. 4).

²⁹ Préface reproduite dans Robert Melançon, Élisabeth Nardout-Lafarge et Stéphane Vachon (édit.), *le Portatif d'histoire littéraire*, Montréal, Université de Montréal, Département d'études françaises, coll. "Paragaphes", 15, 1998, p. 46.

Matériaux "précieux" de l'historien, et particulièrement de l'historien du goût, qui se doit de les "déterrer", les épitaphes méritent conservation. On ne s'étonnera donc pas qu'en soient publiés alors des recueils, en Angleterre comme en France, qu'on en utilise à des fins polémiques ou satiriques, ou qu'on en trouve reprises dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont³⁰. En revanche, on s'interrogera sur la collecte à des fins personnelles de ces artefacts, rappel des morts et de la mort, souvenir (condensé) et résignation (anticipée), prosopopée et "thanatographie", pour reprendre le mot d'Alain Buisine à propos de l'écriture épistolaire³¹. Les inscriptions funéraires ont communément un destinataire : le "passant". Pourquoi celui-ci a-t-il décidé d'en devenir le greffier ? Pourquoi a-t-il voulu multiplier, du moins potentiellement, le nombre de ces "passants" ?

On notera encore que la composition des six volumes force le lecteur d'aujourd'hui à examiner le statut de la citation et de la copie. D'une part, la provenance des textes est rarement connue, malgré quelques notes indiquant la source de ce qui est reproduit : un journal, une biographie. Des recherches en bibliothèque permettraient probablement des découvertes : par exemple, la Bibliothèque nationale de France, sous les cotes Mp. 754 (deux exemplaires) et Réserve Z. Beuchot 1897, possède trois exemplaires d'un cahier de huit pages d'où sont tirés de toute évidence les trois textes concernant Voltaire et Frédéric II reproduits dans le cinquième volume : "Idée de la Personne, De La manière de vivre, Et de la Cour du Roy de Prusse. Juin 1752" (V, 1101-1136), "Declaration de M. de Voltaire. Détenu en Prison à Francfort, Par le Roy de Prusse" (V, 1137-1142), "Lettre de Monsieur de Voltaire, à M.e *** Denis. A Mayence ce 9. Juillet 1753" (V, 1143-1156)³². D'autre part, et de façon plus significative, on peut douter qu'il soit juste de parler de "citation" dans le cas des *Anecdotes littéraires* : sans manifestation forte d'une individualité, sans consignes, même implicites, au lecteur, sans ordre apparent, ce fatras est-il fait de "citations" ? Le terme ne rend pas compte de la véritable nature de ce qui est réuni. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la copie occupe une place considérable au XVIII^e siècle, ainsi que le rappelle Geneviève Artigas-Menant :

La copie, gratuite ou lucrative, est une activité permanente, forme de l'activité intellectuelle dont on fait l'apprentissage au collège. On copie des lettres, des poésies, des

³⁰ Voir, entre autres, Pierre-Antoine de La Place, *Recueil d'épitaphes sérieuses, badines, satiriques et burlesques. par M.D.L.P.*, Bruxelles, 1782, 3 vol. et *A Collection of Epitaphs and Monumental Inscriptions, Historical Biographical, Literary, and Miscellaneous. To which is prefixed, An Essay on Epitaphs. By Dr. Johnson*, Londres, Printed for Lackington, Allen, & co. Temple of the Muses, Finsbury Square, 1806, 2 vol. Pour des anthologies plus récentes, voir *Histoire générale de Paris. Épitaphes du vieux Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1890-1989, 6 vol. et *The Faber Book of Epigrams and Epitaphs*, Edited with an Introduction by Geoffrey Grigson, Londres, Faber & Faber, 1977, x/291 p.

³¹ Alain Buisine, *Proust et ses lettres*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. "Objet", 1983, p. 86.


³² L' "Idée de la personne" est un "petit libelle anonyme [qui] fit le tour de l'Europe en 1753" à la suite de l'arrestation de Voltaire à Francfort par les agents de Frédéric II ; il a été faussement attribué à Voltaire, qui lui-même l'attribuait à La Beaumelle (Jean M. Goulemot, André Magnan et Didier Masseur (édit.), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, coll. "Quarto", 1995, pp. 702-703). La déclaration et la lettre à Mme Denis sont réellement de Voltaire ; voir *Correspondence and Related Documents, op. cit.*, pp. 445-446 (D.app.124) et pp. 139-141 (D5413).

traductions, des livres de toutes sortes, en entier ou par extraits. On fait des recueils de ces copies, parfois en les mélangeant avec des textes imprimés, annotés ou non³³.

Cela ne revient pas à dire, pour autant, que l'on recopie forcément en vue d'une ré-utilisation — ce serait le cas de Montesquieu et de son *Spicilège* — ou que l'on ne recopie que pour soi. Ce type d'entreprise a son destinataire, soi ou un autre.

On ne s'interroge pas moins sur le lecteur de cet imposant travail de rassemblement que sur celui qui s'en est chargé. Son existence est indéniable, sans que l'on sache s'il s'agit du compilateur anonyme ou d'une autre personne. Les volumes sont en effet organisés en fonction d'une lecture ou d'une relecture : un signet orne chacun, une table des entrées ouvre le premier tome. On peut pourtant se demander qui serait attiré par un choix aussi idiosyncratique que celui-là, quel lecteur postule cette composition lacunaire. Rien n'est systématique dans les *Anecdotes littéraires*, ni les épitaphes (ce qui se conçoit aisément !), ni les textes sur la médecine, ni les pièces légères. Aucun ordre chronologique n'est repérable; ce n'est pas un journal intime. Le recueil ne se donne pas comme le laboratoire ou le brouillon d'une œuvre à venir, qui aurait pu lui donner rétrospectivement sa cohérence. À quoi cet objet de valeur, car c'en est un, peut-il servir ? À qui ?

En ce qui concerne le premier lecteur — celui qui a amassé et trié la matière textuelle, malgré le "sans choix" qu'il affiche (I, 1) —, il convient de se pencher sur le type de lecture supposé par une curiosité comme la sienne. Lecture extensive ou lecture intensive, pour reprendre les catégories de Rolf Engelsing³⁴ ? Lecture effusive, selon le terme de Jean M. Goulemot et Didier Masseau³⁵ ? Extensive, la lecture postulée par les *Anecdotes* l'est dans la mesure où le compilateur a eu accès à un très grand nombre de textes de natures très diverses ; il ne s'est pas contenté d'ouvrages triés sur le volet. Intensive, elle l'est également, car le geste d'appropriation personnelle des textes confère aux passages retenus leur valeur : recopiées minutieusement pour être relues, les composantes des *Anecdotes* deviennent l'objet d'investissements affectifs qui les distinguent de la masse de la chose imprimée qui les entoure. Effusive, en revanche, elle ne l'est pas ; ce que disent Goulemot et Masseau du lecteur de Rousseau, qu'il est "convaincu

³³ Geneviève Artigas-Menant, "La plume et les Lumières : le manuscrit, outil de progrès", *Lumen. Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle. Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies*, 19, 2000, p. 3. Cette extension de la copie doit évidemment être rapportée à la permanence du manuscrit à la même époque, malgré le développement de l'imprimé ; voir François Moureau, "La plume et le plomb" et Françoise Weil, "La fonction du manuscrit par rapport à l'imprimé", dans François Moureau (édit.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle, op. cit.*, pp. 5-16 et pp. 17-27, et Harold Love, *Scribal Publication in Seventeenth-Century England*, Oxford, Clarendon Press, 1993, xi/379 p. 

³⁴ Rolf Engelsing, *Der Bürger als Leser : Lesergeschichte in Deutschland 1500-1800*, Stuttgart, Metzler, 1974, 375 p. Robert Darnton a critiqué la linéarité chronologique de cette bipartition dans *The Kiss of Lamourette. Reflections in Cultural History*, New York, W.W. Norton, 1990, pp. 165-166.

³⁵ Jean M. Goulemot et Didier Masseau, "Lettres au grand homme ou Quand les lecteurs écrivent", dans Mireille Bossis (édit.), *la Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, coll. "Détours littéraires", 1994, pp. 39-47.

d'entretenir une relation privilégiée avec les héros et, bien vite, avec l'auteur lui-même³⁶, ne s'applique pas au compilateur. Ce lecteur-là, d'évidence, est un lecteur de roman ; pas celui des *Anecdotes*, fidèle à l'esthétique du goût et à sa hiérarchie des genres.

D'autres que lui ont ensuite lu les *Anecdotes*, mais ils n'ont pas plus de visage que lui. Comment le sait-on ? Par les illustrations d'abord. Beaucoup sont postérieures à 1760 : il faut donc qu'on ait décidé de continuer l'entreprise. La personne qui a pris cette décision est-elle la même que celle qui a réparé les volumes (une page a été scotchée, I, 61), qui a annoté la "Table, alphabétique des matières" (I), qui a exceptionnellement corrigé un mot (VI, 1221) et qui a commenté les choix du compilateur (voir ci-dessus) ? On ne peut le dire, mais qu'il y ait un lecteur différent de l'anecdotier est avéré. Tout ce qu'on affirmera de ce commentateur est qu'il n'est pas francophone et qu'il a vécu au XX^e siècle. A la fin des volumes, au crayon à la mine de plomb, apparaissent en effet des commentaires qui permettent de dater cette lecture et de savoir qu'elle est d'un anglophone. À la dernière page du premier volume, à côté de la date de 1938, on lit des mots en anglais ; il s'agit de renvois aux textes de Voltaire et aux textes sur Frédéric II. Le commentateur est plus personnel à la fin du quatrième volume : "N. B. En cette volume — on trouve quelques pièces immondes". Ce commentateur du XX^e siècle a non seulement lu les *Anecdotes*, mais il avait envisagé de les relire ou de les faire lire, puisqu'il a senti le besoin de se constituer un aide-mémoire, voire de prévenir un éventuel lecteur du contenu moralement dangereux de certains passages.

Pour récapituler, on pourrait distinguer des strates de lecture dans les *Anecdotes littéraires* et son (maigre) discours d'escorte. Le premier lecteur est son compilateur, dans la mesure où quelqu'un a lu et sélectionné les textes qu'on y a rassemblés. (Le singulier est employé par commodité : il peut s'agir de plusieurs lecteurs.) Il a été ou non assisté d'un copiste, deuxième lecteur virtuel. Une consultation et une relecture ont été prévues, comme l'attestent la confection du "Catalogue, alphabétique des matières" et le fait que des espaces aient été laissés blancs, quelqu'un devant se charger de fournir les renseignements manquants. Un autre lecteur (ou un de ceux déjà indiqués — compilateur, copiste, tiers), après 1760, a continué à recueillir des images pour les glisser entre les pages des volumes. Peut-être est-ce lui, mais rien n'est sûr, qui a ajouté, en 1938, des commentaires de sa main à la fin de chacun des volumes, et dans le "Catalogue"³⁷. Viendront ensuite le libraire qui a mis cette étrange chose en vente — il a dû au moins le parcourir, puisqu'il le décrit dans son catalogue — et les historiens de la lecture qui essaieront, sinon de le comprendre, du moins de voir quelles questions il soulève.

On terminera en indiquant quelques-unes de ces questions, toutes liées au caractère profondément subjectif de l'acte de lecture. Devant une pratique anonyme, devant des choix qu'il ne sait rattacher à aucun *je*, le chercheur se demande à partir de quoi proposer une interprétation. Est-il légitime de chercher un projet cohérent sous la seule organisation des textes recopiés ? Et si celui-ci n'existait pas, s'il n'y avait que l'effet du hasard ? L'exégète doit-il postuler, avec Robert Darnton, une altérité radicale de l'acte de lecture ancien ou peut-il s'appuyer sur sa propre

³⁶ *Ibid.*, p. 39.

³⁷ A cet égard, on prendra soin de distinguer les commentaires rédigés en tête de volume — ils ont manifestement pour tâche de guider par avance la lecture — de ceux griffonnés à la fin — on peut penser qu'ils ont surtout valeur mnémotechnique.

expérience pour le saisir³⁸ ? S'il a sous les yeux six volumes, n'aurait-il pas pu en avoir plus ? En effet, quelles limites donner à semblable entreprise d'appropriation ? Pourquoi s'arrêter ? (Cela n'est qu'une autre façon de poser le problème "Pourquoi avoir commencé" ?) Au-delà de leur spécificité, c'est à la nature même du travail de l'historien de la lecture que les *Anecdotes littéraires* amènent à réfléchir.

Geneviève Bazin, des Livres rares et collections spéciales du Service des bibliothèques de l'Université de Montréal, et son personnel ont grandement facilité ma consultation des *Anecdotes* ; Chantal Grenier, doctorante à l'Université de Montréal, a mené quelques recherches documentaires, notamment relatives aux œuvres de Voltaire, de même qu'Isabelle Thellen ; Jean-Christophe Abramovici, de l'Université de Paris X-Nanterre, m'a indiqué la source de l'allusion cicéronienne : je les remercie.

Benoît MELANÇON
Université de Montréal

³⁸ Pour la première position, voir Robert Darnton, *The Kiss of Lamourette*, *op. cit.*, p. xiv, par exemple. Pour la seconde, voir le compte rendu de deux ouvrages récents de Darnton par Ronald C. Rosbottom dans *Eighteenth-Century Fiction*, 8, 2, janvier 1996, pp. 303-306.

LES ANECDOTES LITTÉRAIRES : LECTEURS ANONYMES,
DE 1760 À AUJOURD'HUI

TABLEAU 1 — CLASSEMENT DES TEXTES (STATISTIQUES INDICATIVES)

Volume	Épita phes	Vers sous por- trait (a)	Poé- sies (b)	Épi- gram- mes	Por- traits	Énig- mes	Priè- res (c)	Divers	Total	Illus- tra- tions
I (p.1-172)	70	62	7	6		1	2	13	161	82
II (p.173-386)	91	92	10	4	10 (d)		3	22	232	29
III (p.387-601)	66	102	11	7				45	231	40
IV (p.602-827)	61	94	7	6		18		53	239	33
V (p.828- 1180)	9	7	7	1			2	29 (e)	55	16
VI (p.1181- 1354)								4 (f)	4	20
Total	297	357	42	24	10	19	7	166	922	220

(a) On a regroupé ici les textes intitulés "Vers sous le portrait de", "Vers sur le tombeau de", "Vers sur la porte de" ou "Vers sur la prison de".

(b) La rubrique "Poésies" ne comporte que les textes expressément liés à ce genre (sonnet, vers, madrigaux, rondeau, huitain, ode, "Poesie", stances) et non tous les textes en vers.

(c) La rubrique "Prières" comporte les prières, satiriques ou non, ainsi que les formes apparentées (confiteor, commandements, psaumes, commentaires de psaumes, etc.).

(d) Il s'agit de courts portraits d'acteurs (quatre vers).

(e) Le cinquième volume contient une "Oraison funebre. / De Madame Tiquet", (pp. 830-868), des "Listes. / De Messieurs Les Medecins / Docteurs, Regens en la Faculté de Paris. / Avec leurs Demeures, Enseignes et Devises. 1702" (pp. 900-941), un "Abrégé / historique. / De la Naissance, de la Vie & de la Mort de / Marie II. / Reine d'Angleterre, / De Glorieuse Memoire" (pp. 943-976), des "Veritées. / Railleries, / Universelle. / Satyre, / Par le Docteur Jean Petit, / Dont les Ouvrages on été brûlés, / Le 25. Fevrier 1415. / A Paris. / M. D. CC. LIX." (pp. 1001-1063), une "Idée de la Personne, / De la maniere de vivre, / Et de la Cour du Roy de Prusse. Juin 1752" (pp. 1101-1136) et "La / descente / du / marquis d'Ancre. / Aux Enfers. / Son Combat & sa rencontre, / Avec. / Maistre Guillaume. / A Paris. / M.D.C. XVIII", (pp. 1165-1178).

(f) Le sixième volume contient des pièces intitulées "Procez, / ajournement personnel / interrogatoire & arret / de mort. Contre Charles. I. Roy d'Angleterre / Avec ce qu'il dit & fit deux jours avant sa mort : Et la Harangue qu'il prononça / Sur l'Echaffaut. / Selon le rapport de plusieurs Gentils-Hommes / Anglois qui y assisterent, / Et mirent le tout sur des Tablettes. / Fidelement traduit de l'Anglois, par le sieur / de Marcys, Interprete & Maître pour / la Langue Françoisse du Roy d'Angleterre / Regnant à

BENOÎT MELANÇON

présent, & de son Altesse Roy- / ale M.^{gr} le Duc d'Yorck, son Frere. 1649 (pp. 1181-1247), un "Recueil de chansons / bonnes & mauvaises" (pp. 1253-1349), "La / Rome / Ridicule. / De monsieur / de S. Amans. / Caprice. / A Paris. / M.D.CC.LIX" (pagination indépendante, 101 p.) et "Les philippiques françoises" (non paginé, 74 p.).

FIGURE 1

Page frontispice du premier volume.
Le texte, à l'encre rouge, a été inscrit dans les blancs de la gravure.



Anecdotes
Littéraires.

Les
Grandes Actions
immortalisent
& aussi les
grandes Sotises.

Tome I. 1760.

Lachaussee sculp.

ÉPIGRAMME A DOUBLE SENS.

J'abhore de bon coeur, Les Autels & la Messe,
Toujours l'Eglise Angloise, Partout j'honoreray,
Je souhaite malheur, A Rome la Maîtresse,
A Luther & à Bexe, Mes voeux j'adresseray,
Je desire la perte, De tous les Catholiques,
De tous les Huguenots, J'ayme fort l'entretien,
Et que la peste étouffe, Les Ecclesiastiques,
Calvin & les suppôts. Jouissent d'un vray bien.

707.

«Épigramme à double sens» (volume IV, page 707)

FIGURE 2